|  |
| --- |
| Crèche parentale |
|  |  |
| Initiateur(s) | Collectif de parents |
|  |  |
| Site internet | www.crecheparentalelln.be |
|  | 2004 |
| Année de démarrage | 2004 |
|  |  |
| Adresse  | Avenue de l’Espinette, 16 |
|  |  |
| Ville | 1348 Louvain-la-Neuve |
|  |  |
| Personne de contact | Françoise Defourny, membre fondateurLaurence Hautfenne, psychologue |
|  |  |
| **T** | 010/24.42.52 |
|  |  |
| **E** | creche@crecheparentalelln.be |
|  |  |
| Thème(s) | Accueil de la petite enfance, soutien à la parentalité |
|  |  |
| Public-cible | 0 – 3 ans et parents |
| Source(s) de financement | * Commune d’Ottignies-Louvain-La-Neuve
* Province du Brabant Wallon
* ONE
* Université Catholique de Louvain (UCL)
 |
|  |  |

Objectifs

La crèche parentale de Louvain-La-Neuve (LLN) a vu le jour en 2004, à l’initiative d’un groupe de parents et d’associations locales qui souhaitaient apporter une réponse aux constats suivants : d’une part, le manque de place dans les crèches en général, d’autre part, le fait qu’une part de la population était exclue des milieux d’accueil. Subventionnée par l’ONE en tant que projet pilote (première crèche parentale de Belgique), elle vise le soutien à la parentalité, la mixité sociale et l’accessibilité de ses services à toutes les familles.

Méthodologie, acteurs et partenaires

Les crèches parentales sont des structures de petite taille, qui accueillent des enfants de 0 à 3 ans. Elles ont pour particularité d’être cogérées par les parents et les professionnels. Celle de Louvain-La-Neuve dispose de 14 lits et accueille un public varié, issu de tous les milieux socio-culturels. On y retrouve notamment des parents étudiants, réfugiés, sans emploi, les personnes en situation d’insertion professionnelle faisant l’objet d’une attention particulière. En échange d’une réduction de 10 %, les parents s’investissent dans la vie quotidienne et la gestion de la crèche, à raison de 3 heures hebdomadaires. Ils bénéficient également d’un soutien dans leur rôle parental de la part du personnel de la crèche, celui-ci pouvant se manifester tant de manière informelle (observation des gestes du professionnel ou des autres parents par exemple) que plus formelle (échanges, conseils, etc.).

La crèche parentale de LLN travaille en réseau avec d’autres structures de la région. Ainsi, elle participe à un projet d’accueil d’urgence, en partenariat avec la Maison Maternelle du Brabant Wallon. Elle est également intervenue dans la création du Réseau des Initiatives Enfants-Parents-Professionnels (RIEPP), qui vise à soutenir la création de nouvelles structures d’accueil, la participation parentale et la formation, tant des parents que des professionnels. Elle est aussi membre de l’Association française des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP).

Forme(s) de participation

**« Au-delà de la valorisation de son rôle dans la vie de son enfant, le parent est invité à se positionner en tant qu’acteur au sein de la structure : sa parole est écoutée et son pouvoir de décision est effectif. »**

**[De Clercq, 2015 : 4]**

La participation des parents, considérés comme partenaires des professionnels, se met en place par trois biais distincts :

D’abord, ils réalisent une permanence de 3 heures par semaine, durant laquelle ils apportent un soutien aux professionnels – et inversement. À cette occasion, ils peuvent proposer des activités aux enfants.

Ensuite, des rencontres (généralement trimestrielles, selon les demandes des parents) sont organisées entre parents et professionnels. Cette concertation est l’occasion de faire des choix pédagogiques, prendre des décisions collectives et se rencontrer également entre parents, autour d’un moment convivial.

Enfin, les parents sont également présents au Conseil d’Administration (CA) : ils doivent être représentés majoritairement et c’est un parent qui est président de l’asbl. Ainsi, la responsabilité de la gestion de l’asbl et de son équilibre financier incombe conjointement aux parents et aux professionnels.

Le projet est-il une forme structurelle de lutte contre la pauvreté ?

La crèche parentale de LLN donne aux personnes habituellement exclues des lieux d’accueil la possibilité de faire garder son enfant. Elle favorise l’intégration des personnes au sein d’un réseau social local. À ce titre, elle participe à la réduction de l’isolement et de l’exclusion sociale, auxquels les individus issus de milieux défavorisés sont fréquemment confrontés.

L’implication dans un projet local est source d’apprentissages, de valorisation pour les parents, qui bénéficient d’un soutien à la parentalité dans un cadre où ils sont considérés comme partenaires des professionnels. Cette expérience peut également être couplée à une formation ONE facultative, qui représente un éventuel tremplin pour une insertion professionnelle dans le secteur de l’accueil.

Facteurs de succès

* L’implication des parents dans la gestion quotidienne et financière de la crèche.





* Le soutien mutuel entre l’équipe pluridisciplinaire et les parents (les professionnels bénéficient de l’aide des parents durant les permanences et apportent en retour un soutien à la parentalité aux membres).